

9ème étape de Villeloup à Maraye en Othe (Aube) 31 km

Lundi 20 mai

Il fait presque froid, le ciel est couvert, la route nous paraît bien longue de Villeloup à Estissac.

La petite ville est littéralement submergée de réfugiés, une autre colonne de réfugiés, venant de Méry-sur-Seine s'étant jointe à la nôtre dans la ville.

Au passage, nous avons reconnu les chevaux d'un cultivateur de Villers-devant-Mouzon. Lui est aux armées, Mme Cunin a confié ses chevaux à des bateliers inconnus qu'on lui avait recommandés. Elle a été séparée d'eux dès les premiers jours de l'exode. Elle ne devait jamais les retrouver.

Combien de cas semblables se sont produits pendant l'évacuation, surtout quand le propriétaire ne suivait pas ses chevaux.

Dans la rue principale, un fleuve mouvant de chevaux, de voitures et de gens, se dirige vers la sortie de la ville.

Le service d'ordre semble débordé. Je veux aller vers Sens et j'essaie de parlementer avec l'officier qui dirige le service d'ordre. Inutile d'insister, il faut suivre l'unique colonne à gauche vers Ervy et Saint-Florentin.

Andrée se console en disant "tous les chemins mènent à Rome". Je lui réponds : "dans cette direction, nous irons plutôt à Rome qu'au Blanc, Indre", but de notre voyage.

Nous passons dans un petit village pour arriver à midi à Chenegy, plein de réfugiés, que nous traversons pour nous arrêter à quelques cent mètres plus loin dans une fromagerie en retrait de la route.

Le patron nous fait bon accueil, il nous donne du foin pour nos chevaux et nous fait goûter son cidre car nous sommes dans le Pays d'Othe.

Il a travaillé à Chaource et à Bernon et nous parlons de ces deux pays que je connaissais particulièrement.

Mais le temps passe et déjà d'autres réfugiés arrivent.

Nous nous remettons en route pour Maraye-en-Othe en passant par Bercenay-en-Othe. Cependant qu'Andrée, comme d'habitude, partait en avant, en vélo pour préparer le cantonnement.

Nous arrivons à l'étape à 17 heures et nous avons quelques peines à loger les voitures.

La municipalité de Maraye a bien fait les choses : Pol et Lucien qui étaient allés à la mairie revenaient avec des bons pour 110 kilos de foin et 75 kilos d'avoine.

C'était la première fois qu'une municipalité nous donnait des bons.

Andrée nous avait trouvé un fournil équipé des ustensiles pour faire la cuisine, près d'une boulangerie.

Près de la cuisine, une vaste pièce avec deux lits garnis et de la paille avec isolateurs en planche étaient réservés aux réfugiés qui, éventuellement, pouvaient passer ici.

Je détélais Charlotte, suivie de son poulain dans une petite cour en face de la cuisine et sur l'invitation de la propriétaire, je les mettais à l'écurie.

Les autres chevaux étaient arrêtés dans une rue parallèle, très en contre-bas car le village était construit en flanc de coteau, très en pente et les chariots étaient dételés en face l'unique rangée de maisons de la rue. L'autre côté de la rue étant constitué par des parcs où les chevaux passeront la nuit.

Lucien et Pol coucheront sous leur chariot respectif car ils craignent d'être volés. Les femmes coucheront en dortoir.

Je me liais de conversation avec la fermière où j'avais dételé la charrette et nous parlions du pays.

Arrive un groupe de réfugiés de Longuyon (Meurthe-et-Moselle) ; ils demandent à boire.

La dame leur offre de l'eau car elle n'est pas riche.

Ils élèvent la voix, ils veulent du vin, du cidre. Nous ne sommes pas des canards, disent-ils. Sur ces entrefaites survient une jeune femme de même origine, "elle veut du pinard".

La fermière répond qu'elle n'en vend pas et qu'elle n'en a pas.

Elle est insultée par tout le groupe.

Justement, le garde-champêtre est dans la rue, je le rejoins et le mets au courant de ce qui se passe.

Il arrive et intervient très énergiquement ; les énergumènes s'éloignent.

Nous sommes navrés de cette scène pénible dans une commune qui accueille si généreusement les réfugiés.

À la suite de cet incident, le Maire déclara qu'il supprimerait à l'avenir tout secours aux réfugiés.

Après un repas chaud, nous gagnons le dortoir où nous avons passé une nuit inoubliable.

Le lendemain, après avoir pris le café au lait, j'ai voulu remercier M. le Maire du bon accueil de la municipalité de Maraye-sur-Othe ainsi que la fermière qui avait logé Charlotte. Elle me remercia également de mon intervention.

Les chevaux qui, mis en pâture en liberté la nuit, semblaient eux aussi quitter le pays à regret, et il a fallu des gens du pays pour les attraper dans le parc.

Aussi, ce fut avec une heure de retard que nous quitions Maraye-sur-Othe.